

Vos questions / nos réponses

## test urinaire

Par [Aldruid](#) Postée le 19/05/2024 13:31

pour aller a la visite médicale mon teste peut t il avoir moins de 8 jours ?

---

**Mise en ligne le 22/05/2024**

Bonjour,

Nous n'avons pas d'information contradictoire concernant la possibilité de vous présenter à la commission médicale avec un test de dépistage de moins de 8 jours. Il nous semble donc que cela est possible.

Afin d'en être sûr, n'hésitez pas à vous rapprocher directement de la préfecture qui coordonne votre procédure de récupération de permis de conduire.

Bien cordialement.

---